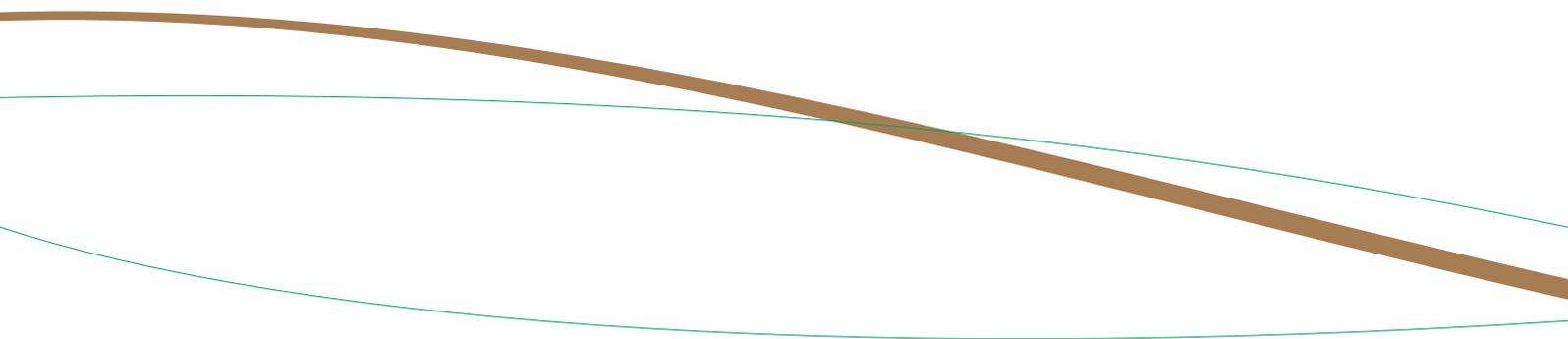


# Rapport annuel 2010





Ce rapport est illustré par la thématique des paysages vaudois et des trois valeurs centrales de Retraites Populaires.

Couverture: campagne vaudoise, vers Poliez-le-Grand

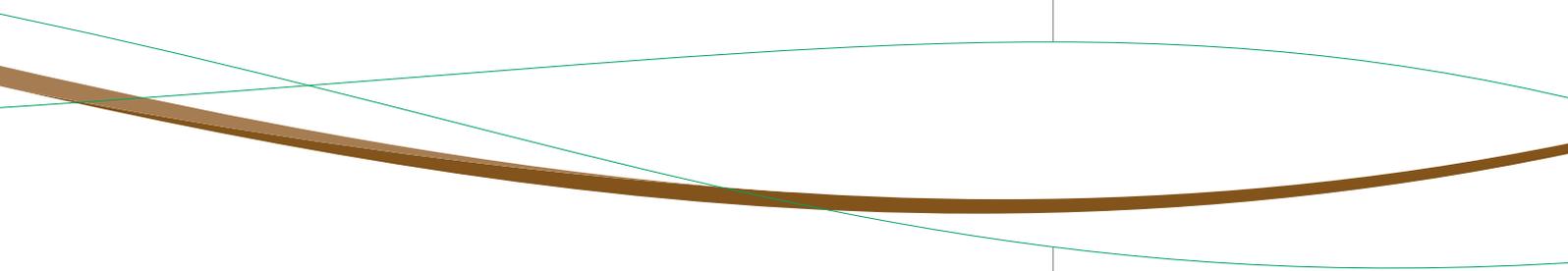
Coordination et édition:  
Retraites Populaires, Service communication

Concept et mise en page:  
Théorème, CH-1205 Genève, [www.theoreme.ch](http://www.theoreme.ch)

Photos:  
Jacques Straesslé (pp. 1, 6, 9, 11, 12, 20, 23, 29), Chris Blaser (p. 4) et Sébastien Perrin (p. 19)

Identité corporative:  
Moser design, CH-1006 Lausanne, [www.moserdesign.ch](http://www.moserdesign.ch)

Impression:  
Entreprise d'arts graphiques Jean Genoud SA, CH-1052 Le Mont-sur-Lausanne, [www.genoudsa.ch](http://www.genoudsa.ch)



4	<b>Editorial</b>
7	<b>Retraites Populaires en un coup d'œil</b>
10	<b>Une institution responsable</b>
12	<b>Nos métiers</b>
12	Assurance vie et prévoyance
15	Gestion d'institutions de prévoyance
16	Immobilier et location
18	Prêts hypothécaires
19	Gestion de fonds

21	<b>Politique de placement</b>
30	<b>Produits et charges</b>
31	<b>Répartition du bilan</b>
32	<b>Comptes annuels</b>
34	<b>Annexe aux comptes</b>
36	<b>Rapport de l'organe de contrôle</b>

## Editorial



Après un exercice 2009 très positif, 2010 a été caractérisé par une forte volatilité des marchés. Une baisse significative de l'euro et du dollar américain en fin d'année a également pénalisé les résultats. Retraites Populaires a enregistré une performance globale brute de 2,23%, contre 8,87% l'année précédente. Bien que légèrement inférieure au marché, elle reste néanmoins conforme à la stratégie de placement prudente et diversifiée de Retraites Populaires, visant un rendement sur le long terme. A noter qu'une couverture intégrale des risques de change n'est pas prévue dans la stratégie en raison d'une diversification également dans les monnaies étrangères.

Il résulte de cette performance légèrement inférieure aux besoins une baisse du degré de couverture en dessous de 100% à fin décembre, alors qu'il avait progressé au-dessus de 100% à fin mai 2010. Cette situation démontre l'effet de la prise en considération des plus-values et des moins-values non réalisées et l'impact conjoncturel qui en découle.

De manière générale, nous maintenons notre objectif de diversifier nos placements. Ainsi, des investissements ont été effectués dans des placements collectifs immobiliers étrangers, les matières premières, la microfinance et les obligations convertibles. Enfin, la part des placements répondant aux critères environnemental et social a été accrue.

Retraites Populaires a néanmoins réalisé en 2010 son deuxième meilleur exercice en matière d'encaissements, avec CHF 551 millions. Notre institution reste le numéro un de l'assurance de rentes dans le canton de Vaud. Par ailleurs, d'année en année, elle se distingue par sa forte capacité à acquérir de nouveaux clients, qui représentent plus de 60% dans les nouvelles affaires générées. Une nouvelle fois, la qualité du conseil prodigué ainsi que la simplicité des produits permettent de répondre au mieux aux attentes de la clientèle.

En ce qui concerne notre activité de gestion de mandats, relevons avec satisfaction que nos efforts significatifs déployés pour la défense du système de financement mixte pour les institutions de droit public ont été couronnés de succès, un tel mécanisme ayant été reconnu sur le plan fédéral.

Profelia poursuit son expansion. Courant 2010, plus d'un millier de salariés et près de 700 pensionnés de l'Union vaudoise des transports publics a rejoint cette fondation romande de prévoyance créée en 2009 par Retraites Populaires. Pour l'institution, il s'agit d'une année extraordinaire, qui a également permis de sceller des contrats d'affiliation effectifs en 2011. La stratégie de développement visant le secteur parapublic trouve ainsi pleine confirmation.

Dans le domaine des prêts, les démarches destinées à renforcer notre image de partenaire en matière de financement ont été maintenues en 2010. Les offres à taux fixes ont été particulièrement appréciées par la clientèle. Retraites Populaires a ainsi pu constater une croissance du volume des demandes de prêt hypothécaire et crédit de construction. Une offre spécifique a également été développée à l'égard des propriétaires d'EMS afin de favoriser les investissements nécessaires pour faire face à l'accroissement des besoins.

En tant qu'acteur immobilier majeur de la place, nous poursuivons nos efforts dans la recherche de biens à acquérir et de projets à développer. Ce véhicule de placement sûr a démontré ses vertus dans le cadre d'une politique d'investissement à long terme. Force est cependant de constater la difficulté d'acheter des objets correspondant aux besoins de rentabilité sur la durée, raison pour laquelle il a été décidé de renforcer notre capacité à développer de nouveaux projets dès leur démarrage.

Sur un plan plus général, en tant que spécialiste de l'assurance de rente et de la prévoyance professionnelle, Retraites Populaires suit avec attention la progression de l'espérance de vie. Cette

évolution constante est réjouissante sur le plan humain. Mais le revers de la médaille est que notre longévité nous oblige à repenser le système de pensions que nous appliquons en Suisse. Il n'a pas été conçu pour assumer une évolution si rapide de la durée de vie. Il faut en être conscient. Car personne n'a intérêt à ce que le modèle devienne déficitaire et ne puisse plus garantir à long terme des rentes adéquates pour les personnes qui arrivent à la retraite. Il n'y a pas de solution miraculeuse. Augmenter les cotisations ou la durée de leur prélèvement, réduire les prestations ou encore reporter l'âge d'entrée en rente : plusieurs pistes sont possibles. Mais nous n'échapperons pas à la nécessité d'en choisir une ou d'en combiner plusieurs, comme l'ont déjà fait la France ou l'Espagne.

A l'occasion de la votation sur la réduction du taux de conversion, on a pu constater combien la question est délicate. Il convient donc d'ouvrir le débat en toute transparence et d'expliquer clairement les enjeux. Cette réflexion doit se dérouler sans attendre. On a observé les effets dévastateurs, dans certains pays qui nous entourent, du report continu de discussions pourtant indispensables. Il en va de l'avenir de notre système de prévoyance et, par conséquent, de notre avenir à tous.

En conclusion, nous nous réjouissons de constater que nos valeurs de mutualité, de savoir-faire et de proximité nous permettent de faire face aux nombreux défis du marché et de perpétuer un développement approprié répondant aux besoins de la population. C'est donc avec confiance que nous poursuivons dans cette voie.

**Jacqueline Maurer-Mayor**

Présidente

**Claude Richard**

Directeur général



# Retraites Populaires en un coup d'œil

## Notre mission, nos valeurs

Retraites Populaires est proche de ses clients. Elle en comprend les attentes et les besoins. Elle partage leur culture et une certaine vision du monde. D'origine vaudoise, l'entreprise se distingue par son approche mutuelle et sa volonté affirmée de placer l'individu au centre de ses préoccupations. Elle est en outre reconnue pour son sens aigu de la responsabilité sociale et son éthique.

Spécialiste de l'assurance vie, de la prévoyance et de la gestion d'importantes caisses de pensions, Retraites Populaires est aussi active dans les domaines de l'immobilier, des prêts hypothécaires et de la gestion de fonds. Elle délivre une performance durable en tirant le meilleur des compétences de chacun de ses métiers et en faisant que tous ses services travaillent en symbiose.

Trois valeurs fondamentales décrivent Retraites Populaires. Principe fondateur, la mutualité est appliquée dans les métiers primordiaux de notre institution de droit public, qui n'a pas d'actionnaires à rémunérer. De son côté, le savoir-faire découle de l'expertise développée dans plusieurs domaines d'activité. Il permet de proposer aux clients des produits simples et accessibles, ainsi qu'une gestion personnalisée et performante. Enfin, la valeur de proximité vient souligner qu'en tant qu'acteur économique ayant son siège social dans le canton, Retraites Populaires participe à son développement tout en préservant le caractère proche de ses clients, fournisseurs et partenaires.

## Chiffres clés (31.12.2010)

Fortune sous gestion : CHF 15,7 milliards  
Encaissement de primes : CHF 551 millions  
Total du bilan : CHF 4,48 milliards  
Personnel : 321  
Apprentis : 17

## Mandats de gestion

- Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)
- Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- Profelia, fondation de prévoyance
- Forces Vives Compagnie d'assurances sur la vie SA

## Mandats partiels

- Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)
- Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP), Neuchâtel

## Conseil d'administration 2010

### Présidente

**Jacqueline Maurer-Mayor**, conseillère d'Etat honoraire

### Vice-président

**Jean-Robert Yersin**, maître au gymnase

### Administrateurs

**Philippe Dumoulin**, conseiller indépendant

**Pierre-Yves Maillard**, conseiller d'Etat, chef du Département de la santé et des affaires sociales

**Isabelle Moret**, conseillère nationale, avocate

**Oliver Peters**, directeur administratif et financier du CHUV

**Francis Randin**, ancien chef du Service cantonal d'analyse et de gestion financières (SAGEFI)

### Secrétaire

**Olivier Berthoud**, directeur adjoint

## Comité de direction 2010

### Direction générale

**Claude Richard**

### Actuariat et gestion

**Alain Pahud**

### Marketing et conseil

**Philippe Doffey**

### Services

**Johnny Perera**

### Finances

**Damien Bianchin**

### Immobilier

**José Carlos Molina**

## Expert agréé

**Stéphane Riesen**, expert en caisses de pension, Genève

Pour chaque exercice, l'expert présente un rapport qui porte essentiellement sur l'application des tarifs et des conditions d'assurances, sur les bases techniques ainsi que sur le calcul, l'intégralité et la couverture des réserves mathématiques.

## Organe de révision

**Ernst & Young SA**, Lausanne



Château de Champvent

## Une institution responsable

### Impacts sur le canton

Avec près de 340 collaborateurs dans ses bureaux de Lausanne et d'Yverdon-les-Bains, plus de 700 personnes actives dans les services d'entretien des bâtiments gérés, ainsi qu'un nombre non négligeable d'emplois générés par les projets immobiliers ou autres mandats locaux, Retraites Populaires est un acteur important du marché vaudois du travail.

Une centaine d'activités culturelles et sportives réalisées dans le canton comptent sur le soutien de Retraites Populaires. A cela s'ajoute notre action en faveur de la sauvegarde du patrimoine vaudois. Retraites Populaires contribue également au développement des médias locaux et régionaux par la publication d'annonces.

### Ethique et qualité

Retraites Populaires satisfait à des critères éthiques élevés. Elle applique la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) en matière de loyauté dans la gestion des fonds de la prévoyance professionnelle, qui est un code de bonne conduite complétant les dispositions légales en la matière. De plus, nos conseillers ne sont pas rémunérés à la commission. Ils veillent à rester au plus près des besoins réels des clients, afin de préserver un climat de satisfaction et de confiance. Retraites Populaires est certifiée ISO 9001.

Sur internet :

[www.retraitespopulaires.ch/ethique](http://www.retraitespopulaires.ch/ethique)

### Développement durable

Le développement durable implique la préservation des fondamentaux de la vie, la conservation durable des ressources naturelles, l'intégration de tous dans la société civile, ainsi que la sauvegarde des intérêts des générations futures. Consciente que le respect de ce concept est une condition essentielle pour assurer la prospérité économique et sociale, Retraites Populaires poursuit sa politique sur les investissements socialement responsables. En 2010, elle a investi environ 6% de la masse sous gestion dans des entreprises respectant les critères de développement durable. En 2011, ce pourcentage devrait atteindre 8 à 9%. Le tableau ci-après fait état du détail de ces investissements au 31 décembre dernier, en comparaison avec la situation trois ans auparavant.

Parallèlement à cette politique financière, Retraites Populaires a développé en 2010 des critères de développement durable dans son fonctionnement au quotidien : achat de courant électrique vert, suivi de la consommation électrique dans le siège de l'entreprise, utilisation de papier FSC et augmentation de la quote-part de papier recyclé, réduction du nombre d'imprimantes personnelles. En septembre, les collaborateurs se sont engagés dans une mission en faveur de l'environnement au Parc régional Jura vaudois, à Le Vaud. La politique de développement durable de l'entreprise se veut pragmatique et reste en tout temps proportionnée aux besoins comme aux moyens de Retraites Populaires.

Sur internet :

[www.retraitespopulaires.ch/durable](http://www.retraitespopulaires.ch/durable)

Parts d'investissements socialement responsables (en %)	31.12.2010	31.12.2007
Obligations libellées en CHF	4,75%	2,40%
Obligations étrangères	4,65%	0,26%
Actions de sociétés suisses	14,87%	13,50%
Actions de sociétés étrangères	4,86%	3,57%
Placements alternatifs	0,20%	0%



Lac Léman, Les Faverges

## Nos métiers

### Assurance vie et prévoyance

Retraites Populaires propose des produits d'assurance vie qui permettent à chacun de prévoir et d'épargner à son rythme et selon ses besoins.

#### 2<sup>e</sup> pilier

##### Caisses de retraite ou prévoyance professionnelle

Pour les entreprises, Retraites Populaires propose trois palettes de plans de prévoyance modélisés, sous l'appellation RP Entreprise :

##### Palette Standard

Des plans qui répondent uniquement aux exigences légales minimales telles qu'elles sont prévues par la LPP avec la possibilité d'augmenter les taux épargne de 1%.

##### Palette Classique

Des plans qui offrent une prévoyance améliorée épargne et/ou risques ainsi que l'option de définir les prestations risques en pourcentage du salaire assuré.

##### Palette Optima

Des plans qui offrent une prévoyance de haut niveau et différentes options permettant de personnaliser l'organisation de la prévoyance de l'entreprise.

Les spécialistes de Retraites Populaires conseillent et proposent également des solutions de prévoyance sur mesure, ainsi que des solutions complémentaires pour les cadres.

Sur internet :

[www.retraitespopulaires.ch/rp-entreprise](http://www.retraitespopulaires.ch/rp-entreprise)

Pour les particuliers, Retraites Populaires offre :

##### RP Arc-en-ciel

Le pont entre deux caisses de retraite destiné à celui qui quitte ou perd son emploi et ne le remplace pas immédiatement. Ce produit très attractif offre actuellement un taux d'intérêt identique au taux LPP. Sa flexibilité en fait un produit rare sur le marché : l'assuré qui atteint l'âge de la retraite peut en effet encore choisir à ce stade entre rente de vieillesse ou capital.

Sur internet :

[www.retraitespopulaires.ch/rp-arc-en-ciel](http://www.retraitespopulaires.ch/rp-arc-en-ciel)

#### 3<sup>e</sup> pilier

##### Epargne individuelle

Retraites Populaires propose une gamme complète de produits, tant dans les assurances de rentes que dans les assurances de capitaux. L'exclusivité Retraites Populaires : l'assurance de rentes dans sa variante « exclusive » garantit aux ayants droit de l'assuré le remboursement intégral, à son décès, du capital investi, même si des rentes lui ont été versées.

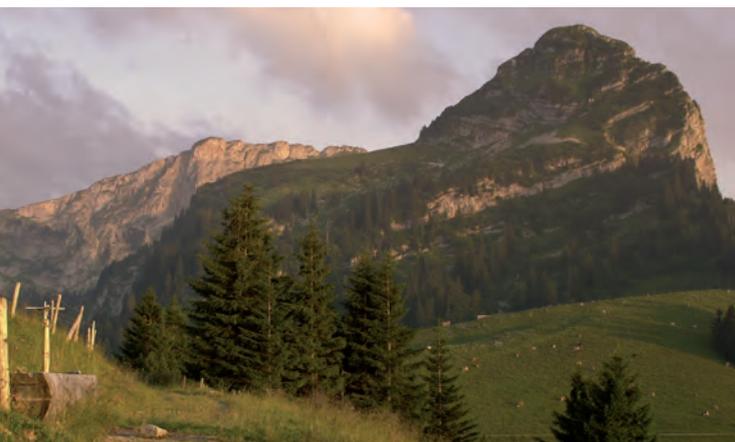
##### Assurances de rentes :

##### RP Rente différée

L'assuré verse année après année les montants qu'il souhaite. A partir d'une échéance librement choisie, Retraites Populaires lui octroie une rente de retraite régulière jusqu'à la fin de sa vie.

##### RP Rente immédiate

L'assuré confie un capital en une fois à Retraites Populaires, qui détermine le montant de la rente qui lui sera aussitôt versée au rythme d'une périodicité à choix.



Dent de Jaman

**Assurances vie (ou assurances de capitaux):****RP Refuge**

Assurance vie au décès. Financée par un versement unique ou par des versements périodiques, elle offre un capital immédiat aux bénéficiaires en cas de décès du souscripteur. C'est la certitude qu'en cas de décès prématuré, la famille pourra faire face aux engagements financiers.

**RP Duo**

Assurance vie mixte, décès et épargne. Financée par une prime unique ou par des primes périodiques, elle apporte la sérénité que procure l'alliance de l'épargne et de la prévoyance.

**RP Epargne**

Assurance en cas de vie. Financée par des versements périodiques, elle permet à chacun d'épargner à un taux d'intérêt nettement supérieur aux comptes d'épargne bancaire.

**RP Fonds de placement**

Assurance liée à des fonds de placement. Permet de choisir soi-même l'allocation de son épargne parmi les fonds de placement proposés par Retraites Populaires. Dans ce cas, l'évolution des fonds de placement fait varier à la hausse ou à la baisse le montant de l'épargne.

**RP Abri**

La solution pour celui qui consacre une part de son 2<sup>e</sup> pilier à son logement et qui veut maintenir sa couverture décès et invalidité.

Ces assurances de rentes ou de capitaux peuvent également être constituées sous forme de prévoyance liée et bénéficier ainsi des avantages fiscaux sur les plans fédéral, cantonal et communal.

**Aperçu synthétique**

Chaque étape du parcours d'une personne est marquée de désirs, d'ambitions et d'actions importantes. Retraites Populaires accompagne les Vaudois tout au long de leur vie, avec des produits adaptés aux différentes situations.

	Personnes jeunes	Personnes dans la vie active	Personnes à la retraite
<b>Epargner en toute sécurité</b>	RP Epargne	RP Epargne	
<b>Payer moins d'impôts</b>		RP Rente différée RP Duo primes périodiques RP Epargne RP Fonds de placement	
<b>Garantir l'avenir de ses enfants</b>		RP Epargne	
<b>Acquérir un logement</b>		RP Abri RP Refuge RP Duo primes périodiques RP Epargne	
<b>Vivre un changement professionnel</b>		RP Arc-en-ciel	
<b>Gérer son entreprise</b>		RP Entreprise	
<b>Faire fructifier son patrimoine</b>		RP Fonds de placement RP Duo prime unique	
<b>Protéger ses proches</b>		RP Refuge	
<b>Préserver un capital</b>		RP Duo prime unique	
<b>Préparer sa retraite</b>		RP Rente différée	
<b>Profiter de la retraite</b>			RP Rente immédiate
<b>Préparer sa succession</b>			RP Rente immédiate

### Deuxième meilleur exercice

L'encaissement de primes 2010 de Retraites Populaires pour son activité d'assurance vie et de prévoyance est de CHF 551 millions, dépassant ainsi largement l'objectif fixé à CHF 520 millions. Il s'agit du deuxième meilleur encaissement après l'année 2009. Dans tous les cas, plus d'un demi-milliard d'encaissement dans le seul canton de Vaud permet à Retraites Populaires de garder son troisième rang, avec environ 17% de part de marché.

Si l'on considère pour Retraites Populaires l'année 2009 comme étant exceptionnelle, l'exercice 2010 affiche une progression de 10,4% par rapport à 2008, soit un résultat nettement plus favorable que le marché. Ceci s'explique par un environnement économique toujours instable en 2010 et donc un intérêt de la clientèle toujours marqué pour des produits sûrs. Retraites Populaires est dotée d'une image de stabilité et bénéficie d'une très bonne notoriété, ce qui représente des facteurs très favorables.

Evolution 2008-2010	Retraites Populaires	Marché suisse*
Encaissement de primes (prévoyance professionnelle et prévoyance individuelle)	+ 10,4%	+ 0,7%

\* Source: Association suisse d'assurances (ASA)

### Prévoyance professionnelle: encaissements conformes aux attentes

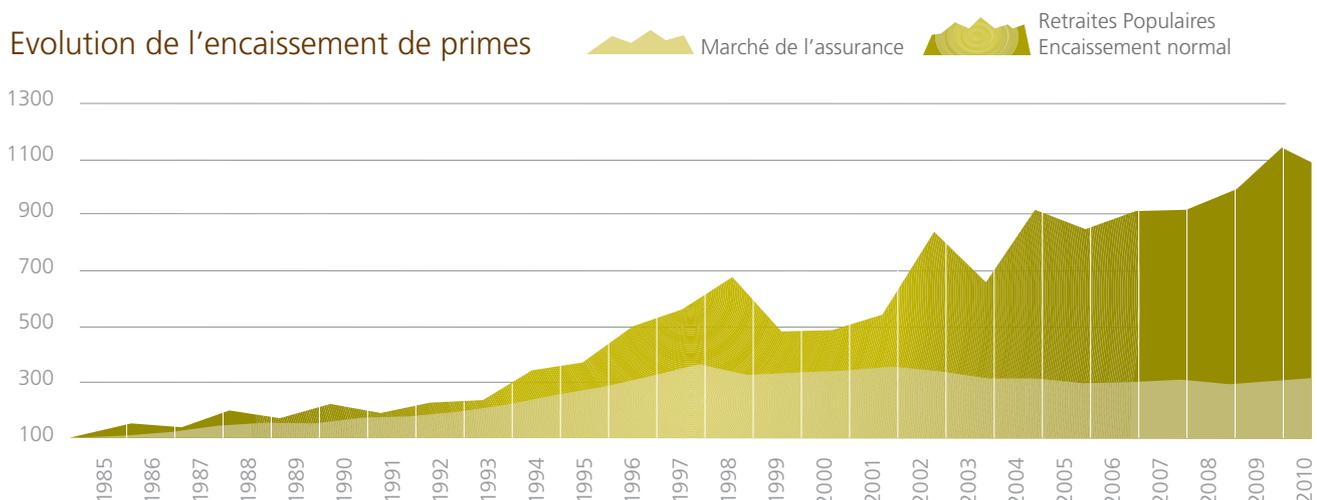
L'exercice 2010 est très positif dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Les primes périodiques sont en croissance, gage d'encaissement pour l'avenir. Quant aux polices de libre passage, elles égalent l'exercice record de 2009 et représentent 44% de l'encaissement total (pourcentage stable par rapport aux années précédentes).

### Prévoyance individuelle: nouvelle année record pour les assurances de capitaux

Les encaissements de la prévoyance individuelle sont plus contrastés, avec une baisse des assurances de rente et une hausse très importante des assurances de capitaux. Si les assurances de rentes viagères demeurent à un niveau acceptable avec CHF 111 millions, l'exercice 2010 a été marqué par l'abaissement du taux d'intérêt technique à 2,25%, intervenu au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Ce phénomène n'a pas eu d'impact sur les encaissements des assurances de capitaux qui dépassent pour la première fois la barre des CHF 50 millions. Le niveau toujours très bas des taux d'intérêt a permis à l'offre de Retraites Populaires de demeurer compétitive, notamment pour les contrats à prime unique. En effet, ces derniers totalisent un encaissement de CHF 28 millions en 2010, contre 17 millions en 2009 et 4 millions seulement en 2008. Autre élément réjouissant: l'encaissement de primes périodiques est également en hausse de plus de 7%.

### Evolution de l'encaissement de primes



Base 100 en 1985, date de l'introduction de la LPP

## Gestion d'institutions de prévoyance

### CPEV et CIP

L'activité de la CPEV et de la CIP s'est poursuivie en phase avec les exercices précédents. Le redressement spectaculaire du degré de couverture constaté en 2009 n'a pas pu être réitéré au vu du résultat des placements obtenu en 2010.

*Plus d'informations sur :*

[www.cpev.ch](http://www.cpev.ch) + [www.cipvd.ch](http://www.cipvd.ch)

### Forces Vives

Dans un marché en pleine mutation et soumis à des exigences de plus en plus contraignantes, Forces Vives SA s'est recentrée sur son produit de rentes traditionnel, le Certificat d'investissement et de rentes multi-monnaies (CIRM). Les solutions classiques de protection patrimoniale proposées par Forces Vives représentent toujours une alternative intéressante, voire indispensable, pour une clientèle cherchant à sécuriser une épargne résultant d'années de labeur.

### Profelia

Créée en 2009, la fondation de prévoyance Profelia rencontre un accueil extrêmement positif sur le marché. L'arrivée de nouveaux clients a consolidé l'activité, aboutissant sur un portefeuille de 2000 assurés actifs et 700 pensionnés au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

*Plus d'informations sur :*

[www.profelia.ch](http://www.profelia.ch)

### Chiffres clés au 31 décembre 2010

	Retraites Populaires	CPEV	CIP	Profelia	Forces Vives
<b>Assurés</b>	65 400	31 000	9 900	1 400	2 700
<b>Pensionnés</b>	33 100	14 100	4 700	650	440
<b>Total du bilan (en CHF)</b>	4,48 mia	7,42 mia	2,08 mia	322,9 mio	465,9 mio
<b>Encaissement de primes (en CHF)</b>	551,4 mio	590,1 mio	189,9 mio	330 mio	42 mio

## Immobilier et location

### Immobilier suisse

Au 31 décembre 2010, Retraites Populaires est propriétaire de 143 immeubles et/ou groupes d'immeubles, à savoir 287 adresses postales, ce qui représente 3086 appartements, 3508 places de parc et garages, ainsi que 40 705 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales. Les placements immobiliers ont réalisé en 2010 une performance brute de 7,95%.

En comptant l'ensemble des mandats de gestion, Retraites Populaires administre 495 immeubles représentant près de 6% des logements du parc locatif vaudois, soit un patrimoine total de plus de CHF 3 milliards. Dans le cadre de l'exploitation courante (gérance technique et locative), elle collabore avec un réseau de gérances pour une part des immeubles en portefeuille.

Liste à jour des logements et commerces vacants : [www.retraitespopulaires.ch/location](http://www.retraitespopulaires.ch/location)

### Evolution du patrimoine

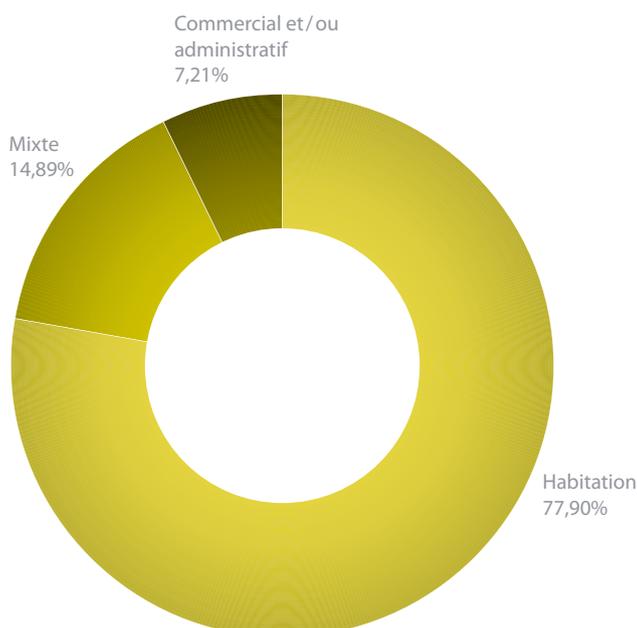
L'année 2010 a vu l'achèvement, au printemps, du quartier d'habitation « Les Ramiers ». Situé à Chavannes-près-Renens, il

compte 121 logements et 163 places de stationnement. Grâce à leur situation, leur valorisation par le biais d'un site internet dédié, leur bon positionnement en termes de qualité-prix ainsi que leur réalisation soignée, ces nouveaux logements ont connu un réel succès lors de leur mise en location. Cela a contribué à répondre aux besoins de la population dans un contexte de pénurie de logements toujours d'actualité.

Retraites Populaires a acquis des parts de copropriété dans les immeubles commerciaux « Métropole » (à Lausanne) et « Riviera » (à Rennaz), ainsi que dans le complexe administratif « World Trade Center I » (à Genève-Meyrin). Ces opérations permettent d'investir dans le segment commercial-administratif, moins représenté dans le patrimoine de l'institution. Elles favorisent une diversification moins exposée que ne le serait une propriété totale, sur des objets bien situés et de notoriété.

En termes de rénovations, il a été procédé au remplacement des fenêtres de trois bâtiments du patrimoine. Ces travaux ont été commandés en fin d'année 2009 et ont abouti en 2010 dans le cas de 132 logements. Retraites Populaires a ainsi pu bénéficier de subventions octroyées dans le cadre du programme cantonal d'assainissement des bâtiments.

### Répartition du patrimoine par type d'immeuble selon la valeur au bilan



### 2010

**Immeuble d'habitation:** immeuble dont la part résidentielle de l'état locatif (hors stationnements) est supérieure à 80%

**Immeuble mixte:** immeuble dont la part commerciale et/ou administrative de l'état locatif (hors stationnements) est comprise entre 20 et 80%

**Immeuble commercial et/ou administratif:** immeuble dont la part commerciale et/ou administrative de l'état locatif (hors stationnements) est supérieure à 80%

Enfin, des études pour la réhabilitation de l'immeuble situé aux numéros Grancy 14 et Simplon 17-19, à Lausanne, et du bâtiment Mèbre 1-3, à Cheseaux, ont également été menées en 2010 pour permettre un démarrage des travaux en 2011.

Sur internet :

[www.retraitespopulaires.ch/patrimoine](http://www.retraitespopulaires.ch/patrimoine)

### Le traitement de l'amiante dans les immeubles

Depuis plusieurs années déjà, Retraites Populaires s'est souciée de la problématique de l'amiante dans les immeubles du patrimoine qu'elle gère et s'est trouvée ainsi précurseur dans son traitement sur un plan cantonal.

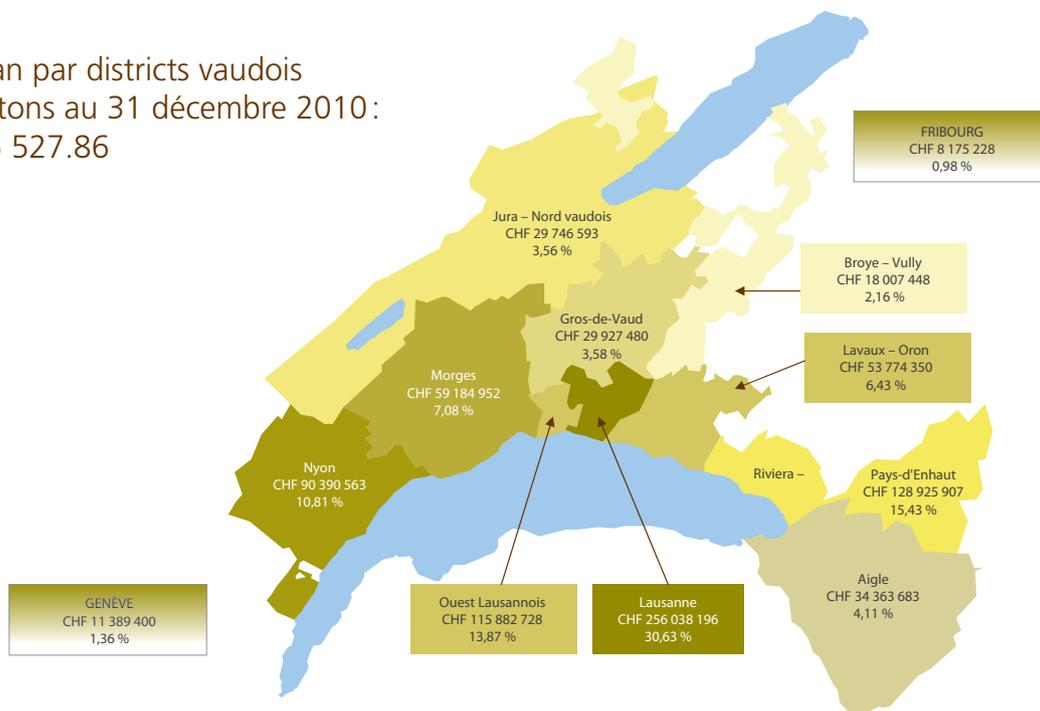
L'année 2010 marque à cet égard un tournant, non seulement dans le suivi courant des assainissements selon les priorités précédemment définies dans le plan d'action de Retraites Populaires, mais également par la mise en place de procédures de travail spécifiques liées à la nouvelle problématique des colles de carrelage contenant ce matériau. En effet, le danger était auparavant inconnu sur ces éléments. Cette nouvelle éventualité nécessite aujourd'hui qu'une analyse préalable des colles de carrelage soit effectuée avant toute intervention pour des travaux de réfection d'un logement, notam-

ment sur l'agencement de cuisine et dans la salle de bains. Hormis la mise en œuvre de ces travaux de réfection, la décision a également été prise en 2010 de procéder à l'assainissement des revêtements acoustiques sous évier contenant de l'amiante. Cette mise en œuvre en une seule opération – qui devrait s'achever dans le courant de l'été 2011 – a permis un gain substantiel en économie d'échelle en comparaison à une solution qui aurait porté sur des interventions au coup par coup.

Cette approche de gestion systématique de détection et d'élimination des matériaux contenant de l'amiante dans les logements propriété de Retraites Populaires et de ses mandants assure de la confiance quant à la prise en compte de la sécurité tant des ouvriers, des entreprises mandatées que des locataires. Elle confirme ainsi sa qualité de propriétaire responsable.

C'est également avec sérénité qu'est suivie l'évolution législative en matière de désamiantage. Une nouvelle norme entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> mars 2011 introduit dans la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions l'obligation de joindre aux demandes de rénovation un diagnostic amiante accompagné – selon sa quantité, sa localisation et sa forme – d'un programme d'assainissement.

Valeur au bilan par districts vaudois et autres cantons au 31 décembre 2010:  
CHF 835 806 527.86



## Prêts hypothécaires

Les prêts consentis en 2010 par Retraites Populaires totalisent CHF 350 millions répartis sur près de 600 dossiers. Tous mandats confondus, ce chiffre avoisine les CHF 1,2 milliard pour quelque 4000 clients. En outre, plus d'une quarantaine d'objets ont été financés par le biais de crédits de construction.

En vertu de la loi qui régit les placements des institutions de prévoyance, la possibilité des prêts est limitée à 80% de la valeur vénale des objets financés. Mais la prudence additionnelle joue aussi son rôle. En ce sens, la politique constante de Retraites Populaires dans son octroi de prêts hypothécaires a contribué à une certaine stabilité dans un marché sujet à de fortes variations au fil des années. Cette optique de mutualité commence à se faire connaître auprès de la clientèle grâce à la transparence pratiquée en matière de taux et de frais, ainsi qu'à nos contacts de proximité. Il est ainsi difficile de trouver sur le marché la publication d'un taux variable plus avantageux que celui de Retraites Populaires, qui a baissé de 2,5% à 2,1% au cours de l'année 2010.

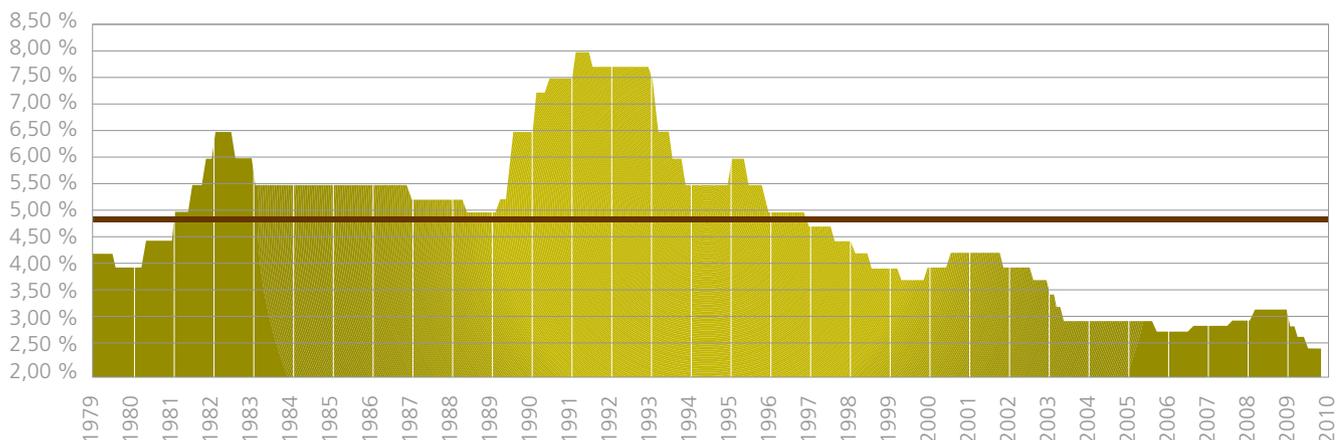
Le faible niveau des taux d'intérêt engendre une rentabilité basse sur le portefeuille de titres de gages immobiliers (qui comprend les prêts hypothécaires gérés en direct comme les crédits de construction). Les emprunteurs étant de plus en plus attirés par les taux fixes, la part des taux variables a considérablement diminué. La performance est ainsi lissée sur le moyen terme.

En 2011, les démarches visant à renforcer notre image de partenaire en matière de financement seront maintenues. Celles-ci sont bien appréciées de la clientèle, en matière d'offres à taux fixe notamment.

Taux et calculateur sur internet : [www.retraitespopulaires.ch/prets](http://www.retraitespopulaires.ch/prets)

### Evolution du taux hypothécaire variable en 1<sup>er</sup> rang durant les 30 dernières années

Taux hypothécaires de base (variable en premier rang) — Taux hypothécaires de base (variable en premier rang) moyen historique



## Gestion de fonds

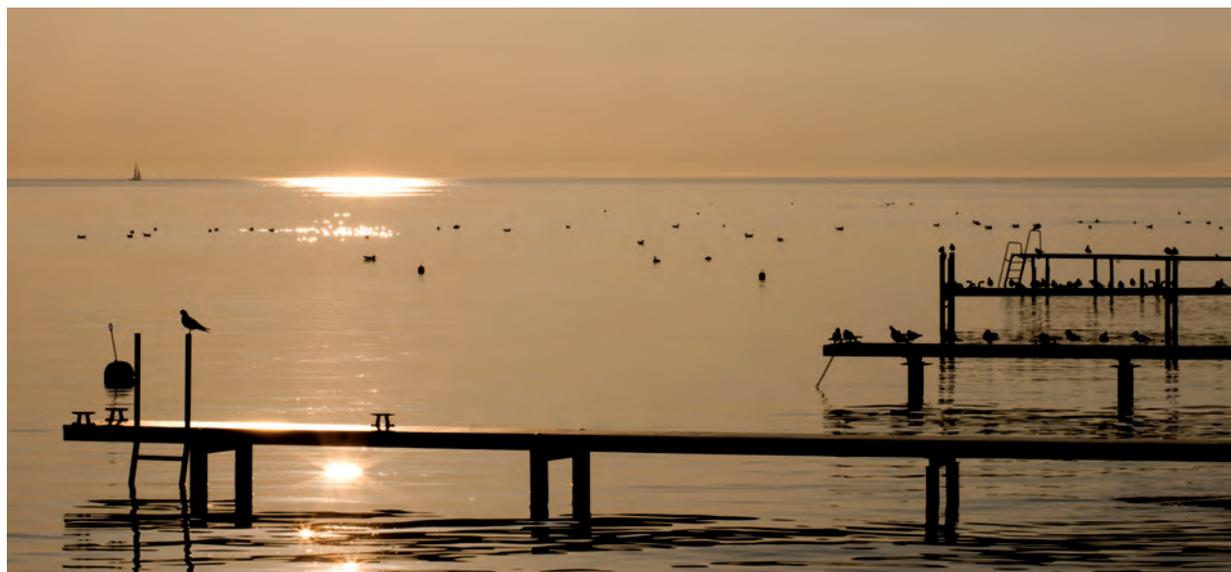
Retraites Populaires poursuit son partenariat avec les banques pour exploiter avec compétence le fonds de placement RP Fonds institutionnel, créé en 2004. Cette structure de placements innovante est spécialement réservée aux institutions de prévoyance et d'assurance des secteurs publics et parapublics pour lesquelles une convention de gérance a été signée avec l'accord du Conseil d'Etat. Ce fonds de droit suisse et son organisation ont été approuvés par la FINMA, l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, sous la direction de Pictet Funds SA.

Retraites Populaires gère toutes les classes d'actifs des différents compartiments de RP Fonds institutionnel. En 2010, la gestion des actifs de la fondation Profelia a été confiée à Retraites Populaires et intégrée dans les différents compartiments de RP Fonds institutionnel.

De plus, l'exercice 2010 a connu la création de nouveaux compartiments dans le RP Fonds institutionnel. Aux actions et obligations suisses et étrangères sont venus s'ajouter le marché monétaire, l'immobilier indirect suisse, les matières premières et les placements alternatifs.

*Sur internet :*

[www.retraitespopulaires.ch/gestiondefonds](http://www.retraitespopulaires.ch/gestiondefonds)



Lac Léman, à Paudex



## Politique de placement

	2010	2009	2008	2007	2006
<b>Performances brutes des placements</b>					
Retraites Populaires	2,23%	8,87%	-10,58%	3,85%	6,48%
CPEV	2,80%	9,66%	-12,82%	3,45%	7,00%
CIP	2,77%	9,53%	-12,64%	3,75%	7,21%

Ces performances sont attestées par un consultant externe. Une fiduciaire contrôle la méthode de calcul.

### Éléments de mise en perspective

Le Conseil d'administration détermine une allocation stratégique des actifs à 10 ans, sur la base d'une proposition élaborée avec le concours de conseillers externes. En outre, il fixe annuellement l'allocation tactique qui doit permettre, à terme, d'atteindre l'allocation stratégique des actifs. Cette répartition est basée sur les conclusions de l'analyse performances-risques et de la congruence entre les actifs et les passifs.

La Direction générale contrôle à la fois le respect des allocations tactique et stratégique. De plus, un règlement de placements formalise les compétences et les principales tâches liées à la gestion des actifs. Sur le plan de la performance globale 2010 des actifs placés, celle-ci demeure conforme au marché.

### Liquidités

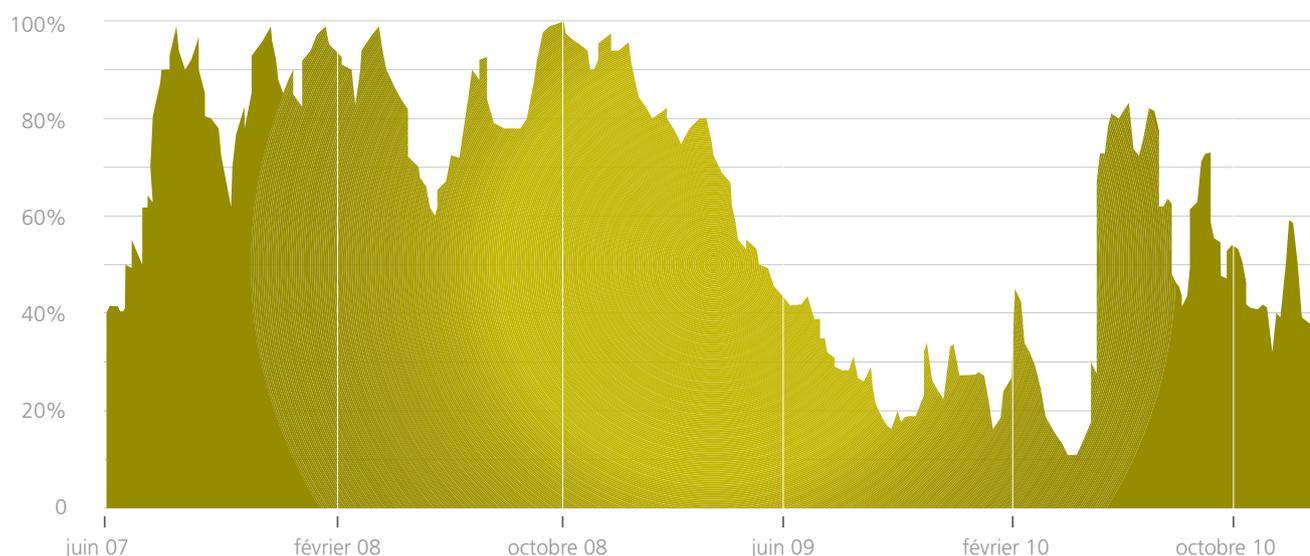
Les disponibilités pour les placements et les prestations sont gérées auprès de PostFinance et des banques. Cette politique très conservatrice permet d'assurer en tout temps les disponibilités nécessaires.

Afin de dynamiser la trésorerie, des investissements dans des placements monétaires collectifs ont été maintenus en 2010.

### Obligations et autres créances de débiteurs suisses

Le poste des obligations et autres créances de débiteurs suisses comprend un portefeuille géré en direct, 8 placements collectifs confiés à 7 gestionnaires ainsi que les prêts directs aux collectivités publiques.

### Indicateur de perception du risque



Source: Natixis

Depuis mars 2009, les taux directeurs de la Banque Nationale Suisse sont toujours inchangés, maintenus à de très bas niveaux avec une cible à 0,375%. La courbe des rendements a toutefois enregistré une baisse linéaire d'environ 35 points de base, malgré une forte hausse des taux longs sur la fin de l'année 2010.

La prime de risque a connu une forte volatilité sur l'exercice 2010 (voir graphique). Le premier semestre a été marqué par les inquiétudes liées à la croissance économique couplées aux craintes provoquées par les déficits publics des Etats européens. L'annonce de nouveaux plans de relance de certaines banques centrales et des chiffres indiquant une amélioration économique ont provoqué une diminution de la prime de risque dans un environnement toujours volatile durant le deuxième semestre.

L'exercice 2010 a été marqué, d'une part, par l'implémentation d'investissements visant à protéger le portefeuille contre l'inflation et des hausses de taux et, d'autre part, par l'augmentation de la pondération des débiteurs d'entreprises. Dans ce contexte, le portefeuille a bénéficié de la surpondération et de la surperformance des débiteurs de sociétés, notamment au détriment des émetteurs de collectivités publiques.

La performance 2010 est positive, en ligne avec son indice de référence. La politique de conserver une surpondération des emprunts d'entreprises et de la part dédiée à ce style de gestion devrait être maintenue en 2011. Il est à noter qu'en matière d'échéances, le portefeuille détient une exposition plus courte que l'indice de référence.

### Obligations étrangères

Le portefeuille des obligations étrangères est composé de 40 placements collectifs confiés à 19 gestionnaires différents, avec une très bonne diversification par débiteurs.

En monnaies locales, les principaux marchés obligataires ont généré en 2010 des performances positives malgré une évolution contrastée des taux d'intérêt et une forte volatilité. Lors du premier semestre, l'environnement a été caractérisé par des rendements d'emprunts gouvernementaux tombés à de très bas niveaux, les marchés étant alors en proie aux craintes concernant la croissance économique ainsi que l'assainissement des finances publiques européennes. En deuxième partie de l'année, l'environnement a changé sur les

### Evolution des marchés financiers

		Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2009	Variations sur l'année
<b>Taux d'intérêt à 3 mois (court terme) en %</b>	Suisse	0,17	0,25	-32,45%
	Euro	1,01	0,70	43,71%
	Anglais	0,76	0,61	25,21%
	Américain	0,30	0,25	20,82%
	Japonais	0,19	0,28	-32,21%
<b>Taux de rendement à 10 ans (long terme) en %</b>	Suisse	1,72	1,90	-9,73%
	Euro	2,96	3,39	-12,52%
	Anglais	3,40	3,39	0,27%
	Américain	3,29	3,84	-14,16%
	Japonais	1,13	1,30	-12,90%
<b>Marché des devises contre CHF</b>	EUR	1,25	1,48	-15,84%
	GBP	1,46	1,67	-12,84%
	USD	0,93	1,03	-9,74%
	JPY	1,15	1,11	3,59%

marchés gouvernementaux, grâce à des chiffres économiques rassurants couplés à de nouvelles phases d'assouplissement quantitatif des banques centrales. Toutefois, ces différents éléments ont suscité des interrogations quant à leur impact sur l'inflation et la croissance futures et ont provoqué un mouvement significativement haussier, notamment sur les rendements de la partie longue des obligations gouvernementales. La diminution de l'aversion pour le risque a permis au crédit et à la dette émergente de surperformer à nouveau, la poursuite de la réduction des primes de risque compensant la remontée des rendements gouvernementaux.

Mis à part le yen, qui s'est apprécié de 3,5% durant 2010, les principales devises ont toutes connu une évolution fortement négative contre le franc suisse. Le dollar, la livre sterling et l'euro ont clôturé l'année avec une baisse de 9,7%, 12,9% et 15,8%, respectivement, contre le franc suisse. Ce dernier a profité de son statut de monnaie refuge par excellence et de la situation économique et financière enviable dont bénéficie la Suisse.

Durant le courant de l'année 2010, une couverture partielle du risque de change sur l'euro, le dollar et le yen a été mise en place par une approche systématique et dynamique gérée à l'externe

sous forme de mandat. Dans le sillage de l'exercice 2009, nous avons continué à privilégier les obligations d'entreprises ainsi que la dette des pays émergents en monnaies locales.

Une surpondération des emprunts d'entreprises devrait être maintenue en 2011 et la part dédiée aux obligations émergentes en monnaies locales et aux obligations à haut rendement devrait encore être augmentée. Il est à noter qu'en matière d'échéances, l'exposition du portefeuille est plus courte que l'indice de référence. Une réflexion complémentaire sur la gestion des devises et le pourcentage idéal d'une couverture de change est en cours.

La performance négative de 2010 est toutefois en ligne avec son indice de référence. Elle a principalement été pénalisée par la forte appréciation du franc suisse.

Le tableau ci-après illustre la hausse des taux courts (à l'exception de la Suisse et du Japon), la baisse des taux longs malgré une forte remontée en fin d'année et l'évolution des devises contre le franc suisse sur l'année 2010.



Parc de Valency, Lausanne

### Actions de sociétés suisses

Le portefeuille d'actions de sociétés suisses est composé de 19 placements collectifs confiés à 13 gestionnaires, d'un portefeuille en valeurs secondaires géré en direct ainsi que d'actions de sociétés suisses non cotées.

L'année 2010 a débuté dans un environnement économique nettement plus positif que l'année précédente. En effet, les principaux indicateurs ont évolué favorablement, confirmant ainsi l'optimisme des investisseurs déjà présent lors des derniers mois de 2009. La stabilisation du chômage ainsi que la bonne reprise de la consommation des ménages et de la production industrielle ont été les principaux facteurs de l'évolution positive au 1<sup>er</sup> trimestre. Dès le mois d'avril, de nouvelles craintes liées aux problèmes de remboursement de la dette souveraine en Europe ont effacé cet optimisme. Dans ce contexte, la peur de la mise en place de plans trop austères de certains Etats européens a provoqué une correction sur les marchés boursiers. Durant le 3<sup>e</sup> trimestre, l'amélioration de plusieurs indicateurs économiques a amené une certaine

stabilité sur le marché des actions suisses, qui s'est confirmée durant le 4<sup>e</sup> trimestre, clôturant l'année en territoire légèrement positif.

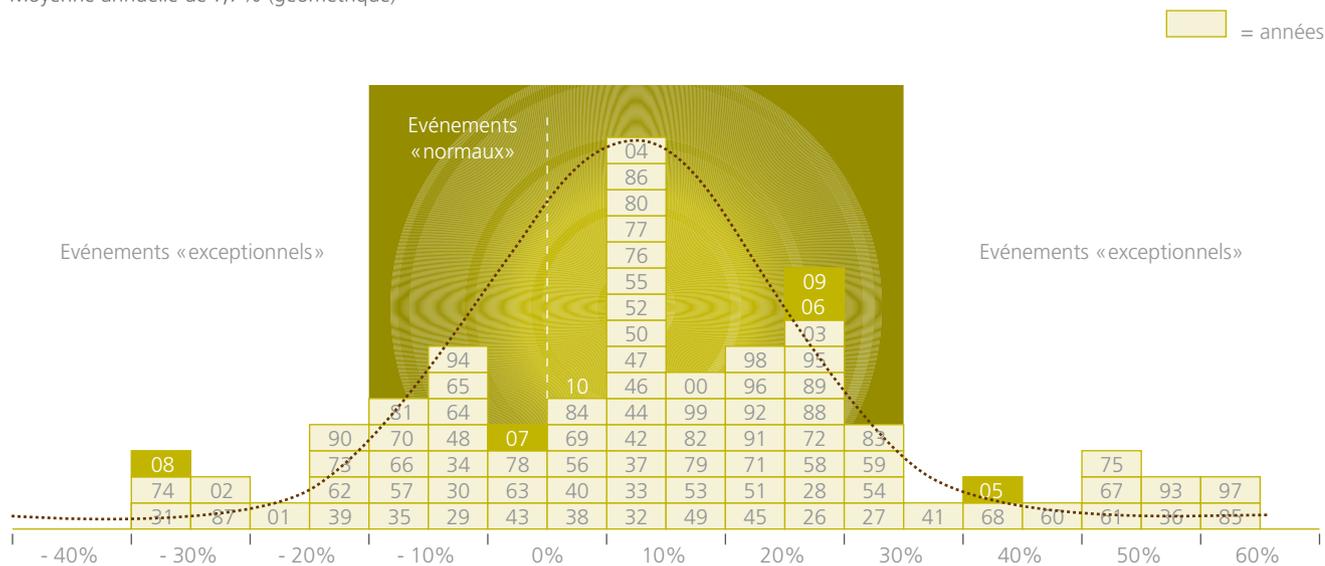
Au 31 décembre 2010, les titres des grandes valeurs (*blue chips*) ont évolué de manière légèrement positive, tandis que les valeurs des petites et moyennes capitalisations ont eu une évolution fortement positive. En effet, l'indice des grandes valeurs (SMI) a eu une performance de +1,21% alors que celui des autres titres composant le marché suisse (SPI Extra) a crû de +20,06%.

En 2010, la performance est positive avec une surperformance par rapport à l'indice de référence grâce à la surpondération des valeurs de petites et moyennes capitalisations.

Dans le cadre de la gestion des actions suisses, les droits de vote sont exercés activement pour une partie des placements (portefeuille d'actions de petites et moyennes capitalisations détenues en direct et mandat pour les grandes valeurs), avec l'appui de la société Ethos.

### Performances annuelles du marché suisse des actions de 1926 à 2010

Moyenne annuelle de 7,7% (géométrique)



Sources : Bloomberg / Pictet

### Actions de sociétés étrangères

Le portefeuille des actions de sociétés étrangères est composé de 41 placements collectifs confiés à 20 gestionnaires différents. Une très grande diversification des investissements est ainsi réalisée.

La majorité des bourses concluent l'année 2010 sur les niveaux d'avant la faillite de Lehman Brothers (15 septembre 2008), grâce au retour de la croissance et aux mesures prises par les banques centrales (politique monétaire expansionniste). L'essor est particulièrement visible auprès des marchés américains et du nord de l'Europe. En revanche, les pays du sud du Vieux Continent connaissent une tendance inverse, avec des indices en forte baisse en raison des inquiétudes soulevées par la crise de la dette européenne (Espagne -17,43% et Italie -13,23%, performances sur l'année en EUR).

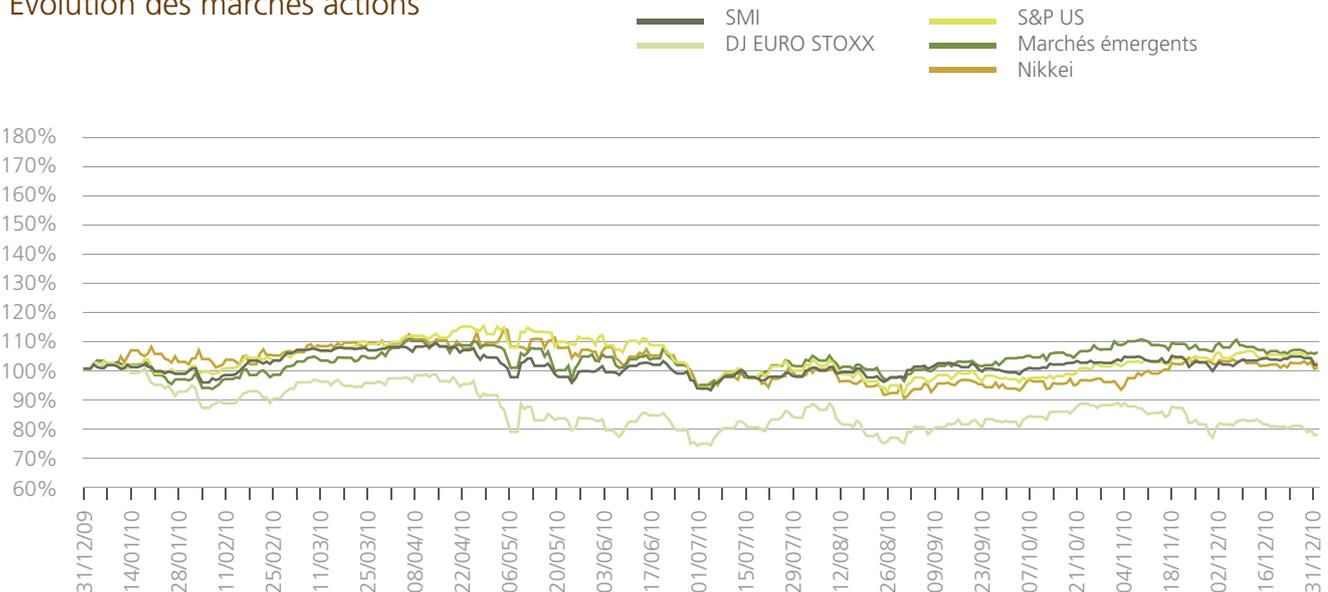
Toutefois, les performances en monnaies locales sont nettement inférieures lorsqu'elles sont exprimées en CHF. En effet, la très vigoureuse appréciation du franc suisse face

aux principales monnaies (EUR -15,8%, USD -9,7%) a eu un impact fortement négatif sur l'évolution des marchés. Par conséquent, les principaux indices ont réalisé une performance en CHF légèrement positive, à l'exception de l'Europe qui reste pénalisée par la perspective d'une longue phase de stagnation en raison des mesures d'économie annoncées.

La performance 2010 est positive et en ligne avec son indice de référence, mais fortement pénalisée par l'appréciation du franc suisse contre les autres monnaies.

Nous avons introduit durant le courant de l'année une couverture partielle du risque de change sur l'euro et le dollar, par une approche systématique et dynamique gérée à l'externe sous forme de mandat. En ce qui concerne la performance, ce mandat a procuré la plus grande plus-value de l'exercice.

### Evolution des marchés actions



### Titres de gages immobiliers

Lire en page 18 (Nos métiers > Prêts hypothécaires).

### Placements alternatifs

Le poste des placements alternatifs comprend les fonds gérés de façon non traditionnelle, contrairement aux investissements dans les actions et les obligations. L'année 2010 a été marquée par des performances et des apports en capitaux nets positifs pour la classe d'actifs. Les placements alternatifs ont ainsi retrouvé une place plus importante dans les portefeuilles des investisseurs par rapport aux années précédentes.

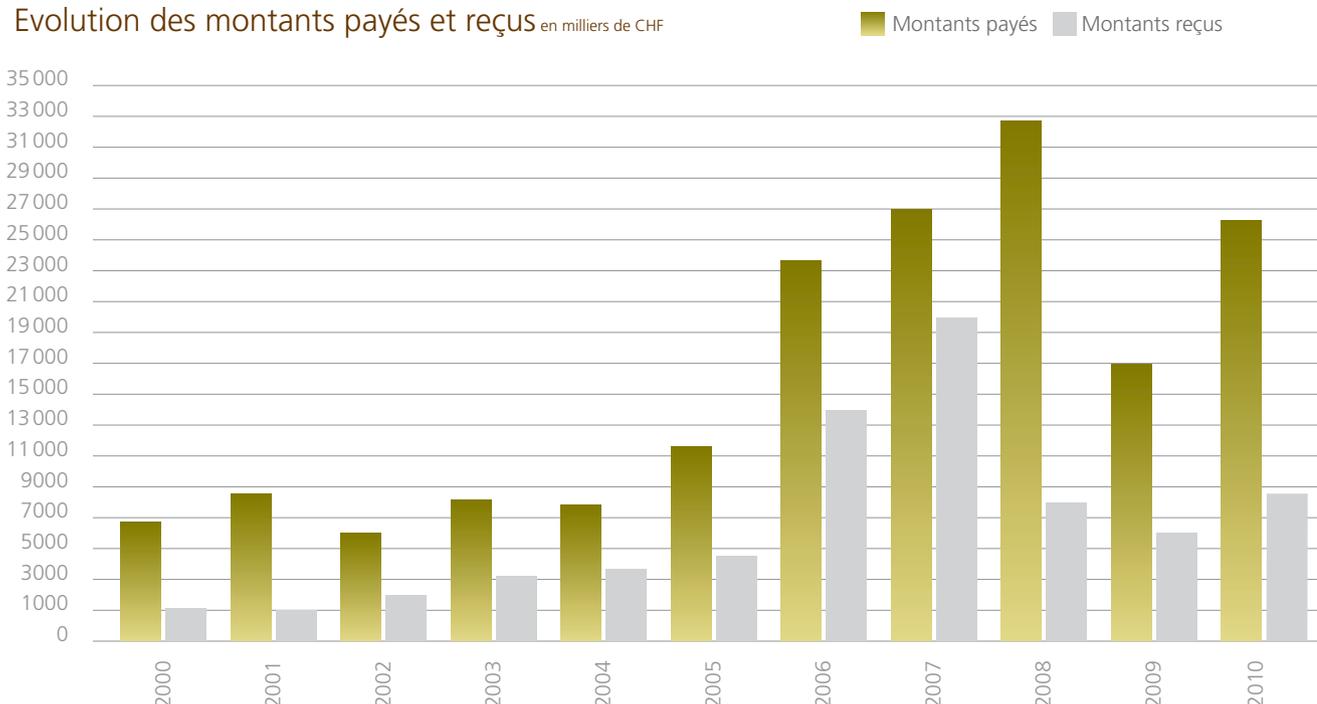
En raison de la révision de la stratégie, l'ensemble du portefeuille a été mis en vente depuis le premier trimestre 2009 et plus de 93% des montants investis ont été réalisés. Le solde de 7% étant encore ouvert.

### Placements privés

Le portefeuille des placements collectifs dans les entreprises non cotées est composé de 49 placements collectifs confiés à 23 gestionnaires différents. Une très grande diversification, en particulier au niveau géographique, est ainsi réalisée.

Sur les marchés, l'année 2010 marque une nette reprise de l'activité en placements privés. Le volume des transactions effectuées a plus que doublé par rapport à l'année précédente. Il demeure néanmoins en deçà des volumes constatés en 2006 et en 2007. Les prix payés pour ces actifs tendent à augmenter, en ligne avec la valorisation d'actifs comparables cotés en bourse. Parallèlement, le volume des sorties a atteint USD 203 milliards, soit presque trois fois le niveau observé en 2009. Les levées de fonds ont repris, mais restent à un niveau très faible. En effet, la plupart des fonds ont levé des capitaux très importants entre 2006 et 2008. Or, une grande partie de ces montants n'ont pour l'instant pas été investis et les gestionnaires examinent très attentivement les sociétés préalablement aux prises de position.

Evolution des montants payés et reçus en milliers de CHF



Cette reprise de l'activité s'est aussi reflétée dans le domaine d'activité de Retraites Populaires. La performance 2010 est positive et au-dessus de son indice de référence. Néanmoins, la performance a été impactée négativement par l'appréciation du CHF contre les autres monnaies. Le portefeuille est en effet principalement investi en euros et en dollars. Une étude sera menée pour mettre en place une gestion active du risque de change.

Comme nouvelle classe d'actif, les compartiments « Micro finance », « Immobilier étranger », « Obligations convertibles » et « Matières premières » du RP Fonds institutionnel ont été lancés courant 2010 afin de simplifier la gestion et d'optimiser les coûts de la structure.

### Diversification

La mise en place de la stratégie d'investissement dans la nouvelle classe d'actifs « Diversification » s'est faite progressivement durant l'année 2010. Les détails sur les sous-classes d'actifs sont énumérés ci-dessous. Dans son ensemble, la classe d'actifs « Diversification » a été un contributeur très positif de la performance.

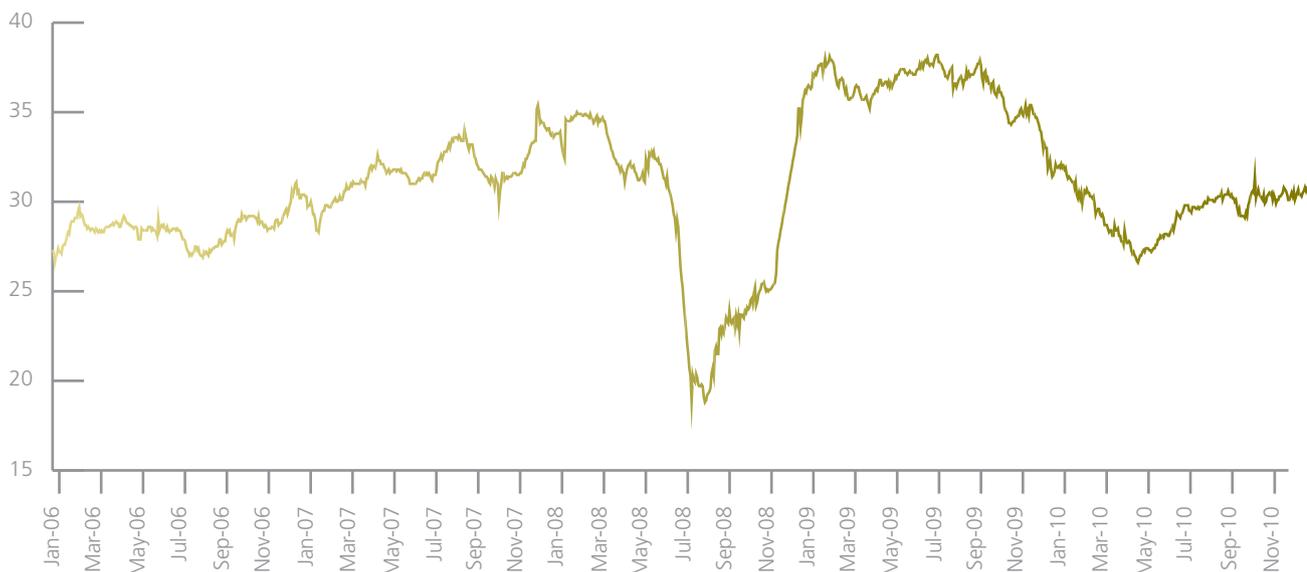
### Microfinance

Un premier investissement a été réalisé fin novembre 2010. Après un début d'année difficile consécutif aux craintes de ralentissements économiques, à la faillite d'une des plus importantes microbanques du Nicaragua, ainsi qu'un risque potentiel indien, le marché de la microfinance a clôturé l'année en hausse. Durant l'année 2010, l'argent a afflué vers les institutions de microfinance. Beaucoup d'investisseurs ayant perdu une certaine confiance dans les pays développés ont décidé d'apporter leur soutien aux pays en développement par l'intermédiaire de ces fonds. L'afflux monétaire dans les fonds de microfinance ainsi que la restructuration du secteur ont conduit les acteurs principaux à temporairement fermer leurs fonds. La performance de cette sous-classe d'actifs est positive, en ligne avec son indice de référence. L'exercice 2011 permettra d'augmenter le nombre de gestionnaires et ainsi d'obtenir une diversification du portefeuille adéquate.

### Immobilier étranger

Aucun investissement n'a été effectué en 2010. Le programme va débuter dès 2011.

## Volatilité implicite moyenne des obligations convertibles européennes



**Obligations convertibles**

La stratégie des obligations convertibles a été mise en œuvre début mai 2010. Le second semestre a compensé l'évolution fortement négative des mois de mai et de juin. Le marché haussier des actions, la diminution des primes de risque et l'augmentation de la volatilité implicite ont été des contributeurs positifs pour cette sous-classe d'actifs. La performance est positive, en ligne avec son indice de référence. L'exercice 2011 permettra de poursuivre ces investissements afin d'obtenir une taille optimale du portefeuille et qui soit conforme à la stratégie de diversification. La part investie en francs suisses occupe une fraction prépondérante du portefeuille avec une diversification tant du style de gestion que du gestionnaire.

**Matières premières**

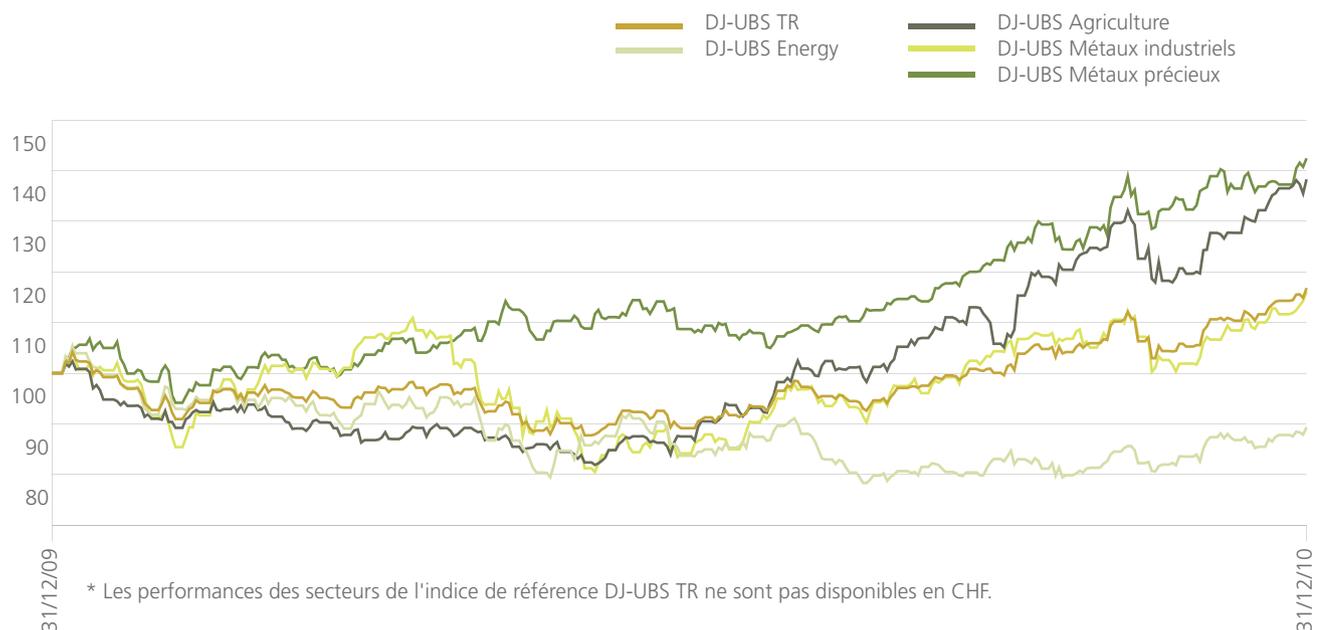
La stratégie des matières premières, composée de 5 placements collectifs confiés à 5 gestionnaires différents, a été implémentée début mars 2010. Après un premier semestre difficile consécutif

aux craintes de ralentissement économique, le marché des matières premières a clôturé l'année en forte hausse. Les matières premières en général et plus particulièrement les métaux précieux ont dégagé une performance positive en 2010. Les événements géopolitiques et climatiques ont amené une certaine volatilité sur les marchés. La performance de cette sous-classe d'actifs est positive, en ligne avec son indice de référence. A noter que les métaux précieux ont connu une évolution extrêmement positive (rôle de valeur refuge).

**Infrastructure suisse**

Divers projets en matière d'infrastructure suisse sont à l'étude quant à l'opportunité de participer à leur financement. Ce travail important est de longue haleine, mais les montants, la rentabilité et le risque sont intéressants pour une caisse de pensions.

Evolution des marchés des matières premières en USD

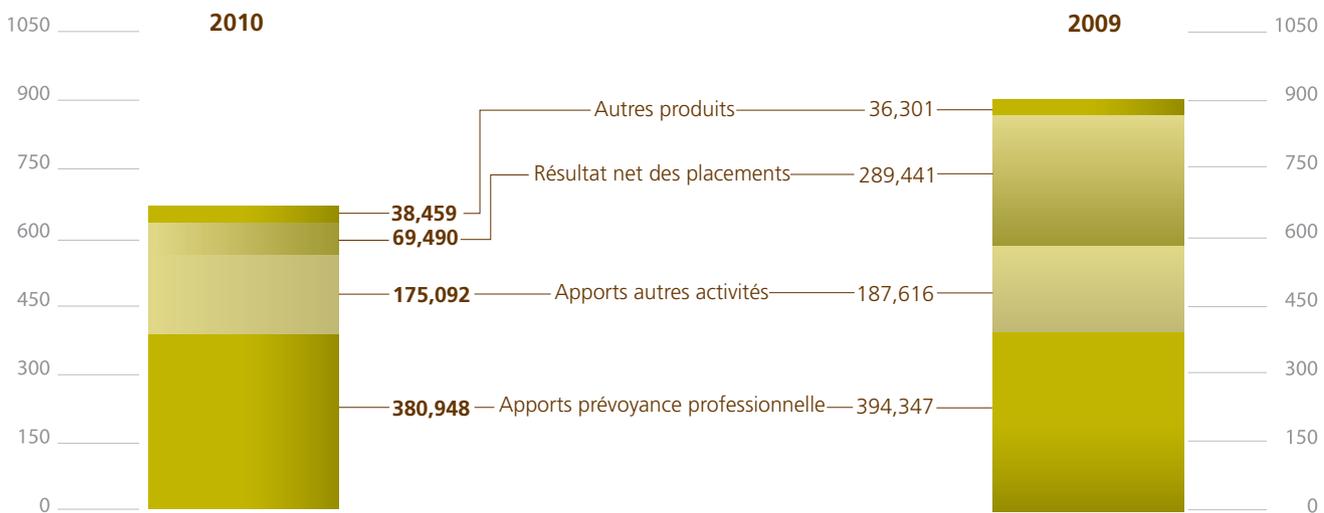




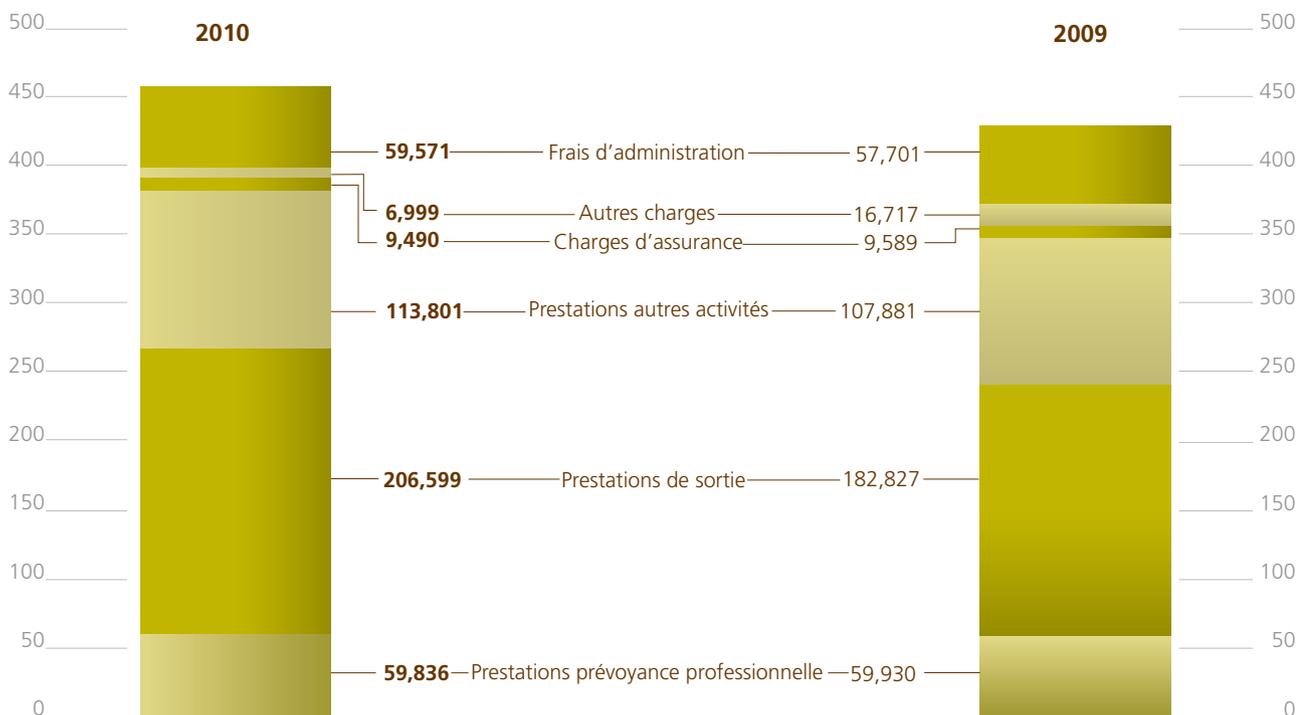
Lac Léman, plongeur de Lutry

# Produits et charges

Produits en millions de CHF

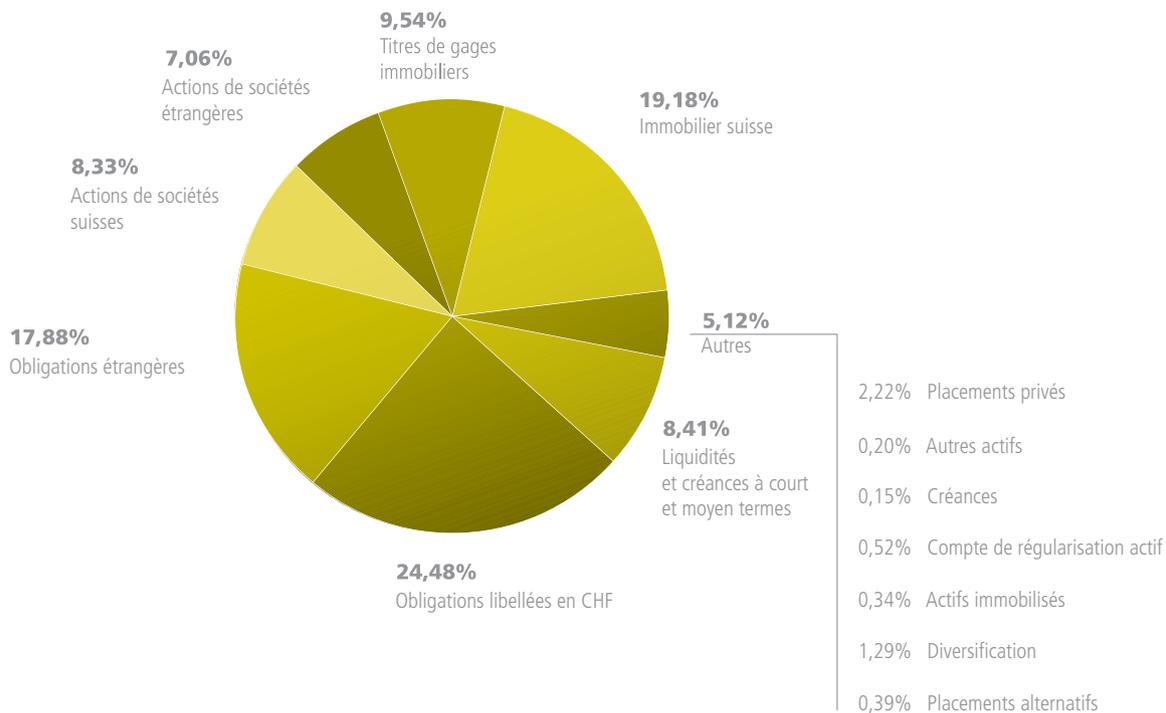


Charges en millions de CHF

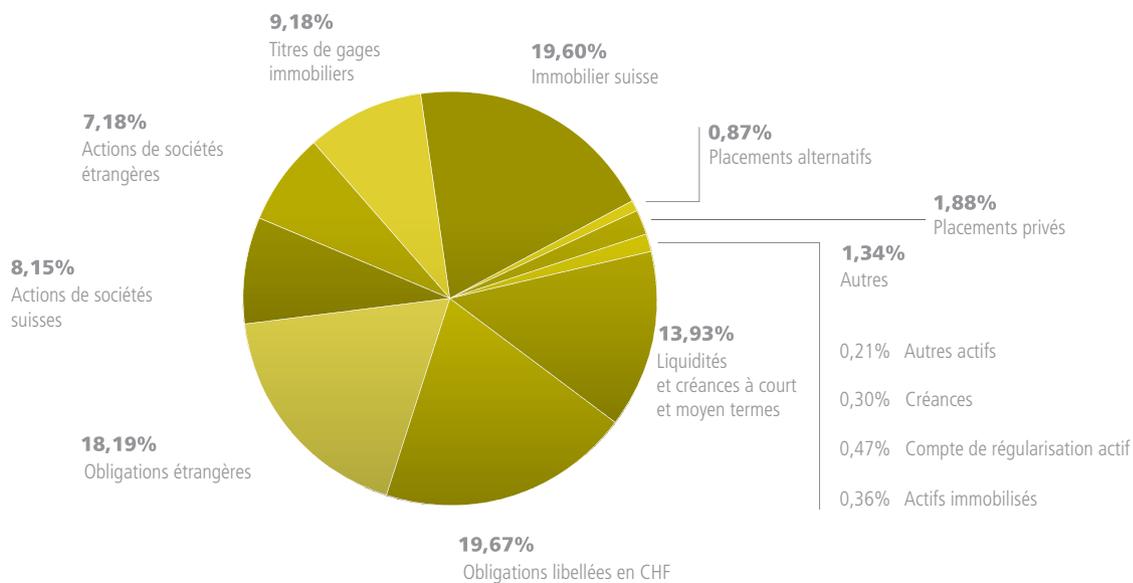


# Répartition du bilan

## 2010



## 2009



# Comptes annuels

Bilan au 31 décembre (en CHF)

<b>Actif</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>Placements</b>	<b>4 436 810 739.59</b>	<b>4 226 078 694.80</b>
Liquidités et créances à court et moyen termes	376 974 086.16	595 460 311.89
Obligations libellées en CHF	1 097 537 266.48	840 639 648.00
Obligations étrangères	801 266 236.00	777 479 359.59
Actions de sociétés suisses	373 183 183.32	348 478 737.30
Actions de sociétés étrangères	316 581 289.20	307 036 991.97
Titres de gages immobiliers	427 802 376.94	392 485 995.76
Immobilier suisse	859 775 924.71	837 693 021.42
Placements alternatifs	17 656 653.05	37 101 254.47
Placements privés	99 414 443.80	80 539 928.52
Diversification	57 687 989.58	0.00
Autres actifs	8 931 290.35	9 163 445.88
<b>Créances</b>	<b>6 891 589.64</b>	<b>12 905 363.25</b>
Créances sur des compagnies d'assurances	1 725 352.90	1 269 735.65
Créances sur des preneurs d'assurances	5 166 236.74	4 991 211.74
Autres créances	0.00	6 644 415.86
<b>Compte de régularisation actif</b>	<b>23 514 053.25</b>	<b>20 282 698.20</b>
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>15 283 000.00</b>	<b>15 455 300.00</b>
	<b>4 482 499 382.48</b>	<b>4 274 722 056.25</b>
<b>Passif</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>Dettes</b>	<b>323 472 114.64</b>	<b>320 431 434.88</b>
Prestations de libre passage et rentes	26 604 098.38	18 916 801.20
Dettes envers des compagnies d'assurances	7 742 897.18	14 444 941.62
Autres dettes	24 618 579.13	31 692 027.52
Dépôts des compagnies d'assurances	61 722 896.70	59 045 952.87
Autres dépôts	202 783 643.25	196 331 711.67
<b>Compte de régularisation passif</b>	<b>18 874 775.65</b>	<b>21 829 365.56</b>
<b>Réserve de contributions de l'employeur</b>	<b>4 993 238.30</b>	<b>5 160 085.72</b>
<b>Provisions non techniques</b>	<b>15 466 556.00</b>	<b>14 127 927.00</b>
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>	<b>4 217 333 694.59</b>	<b>3 953 981 315.31</b>
<b>Réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>+ Fonds libres / - découvert</b>	<b>-97 640 996.70</b>	<b>-40 808 072.22</b>
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier	-40 808 072.22	-253 875 602.52
Attribution (+) / prélèvement (-) de l'exercice	-56 832 924.48	213 067 530.30
	<b>4 482 499 382.48</b>	<b>4 274 722 056.25</b>

# Comptes annuels

## Compte d'exploitation (en CHF)

	2010	2009
+ Cotisations et apports ordinaires et autres	262 145 714.98	270 657 797.18
+ Prestations d'entrée	289 260 219.26	306 557 122.81
<b>= Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>551 405 934.24</b>	<b>577 214 919.99</b>
– Prestations réglementaires	-173 349 651.64	-167 489 070.89
– Prestations extraréglementaires	-289 158.78	-321 830.65
– Prestations de sortie	-206 598 918.01	-182 826 523.21
<b>= Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>	<b>-380 237 728.43</b>	<b>-350 637 424.75</b>
– Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions	-263 185 531.86	-259 439 316.25
+ Produits de prestations d'assurance	4 635 697.34	4 748 489.48
– Charges d'assurance	-9 490 334.86	-9 589 235.34
<b>= Résultat net de l'activité d'assurance</b>	<b>-96 871 963.57</b>	<b>-37 702 566.87</b>
+ Résultat net des placements	69 490 208.30	289 441 981.91
– Constitution de provisions non techniques	-1 338 629.00	-554 408.00
+ Autres produits	38 458 909.73	36 300 666.95
– Autres charges	-6 999 743.68	-16 717 124.14
– Frais d'administration	-59 571 706.26	-57 701 019.55
<b>= Résultat avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>-56 832 924.48</b>	<b>213 067 530.30</b>
– Constitution (-) / dissolution (+) de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
<b>= Excédent de produits (+) / de charges (-)</b>	<b>-56 832 924.48</b>	<b>213 067 530.30</b>

## Annexe aux comptes

Le bilan et le compte d'exploitation représentés dans le présent rapport reflètent l'ensemble des activités de Retraites Populaires. L'intégralité de l'annexe aux comptes annuels n'a pas été reproduite ici. En raison de la spécificité des informations requises, seul un extrait est proposé.

### Confirmation sur la présentation des comptes selon la norme Swiss GAAP RPC 26 (point 4.1 de l'annexe)

Les comptes annuels de Retraites Populaires regroupent une activité liée à la prévoyance professionnelle qui est soumise à la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) ainsi que d'autres activités qui ne sont pas soumises à la loi précitée.

#### Prévoyance professionnelle

En application des articles 47 et 48 de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2), les éléments des comptes annuels de Retraites Populaires relatifs à l'activité de prévoyance professionnelle sont identifiés séparément et présentés en conformité à la recommandation comptable Swiss GAAP RPC 26 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Les éléments qui ne sont pas attribuables directement à la prévoyance professionnelle sont répartis sur la base des engagements et des actifs propres à chaque activité; les frais d'administration sont répartis selon des critères propres à la gestion. Le bilan et le compte d'exploitation répartis par activité figurent au point 9 de l'annexe. Des comptes annuels spécifiques à la prévoyance professionnelle sont également établis séparément.

#### Autres activités

Les éléments des comptes annuels relatifs aux autres activités de Retraites Populaires sont présentés en conformité avec la norme Swiss GAAP RPC 26 lorsque leur nature correspond à une définition prévue par la norme, à l'exception des provisions non techniques. Dans les autres cas, ainsi que pour les provisions précitées, le droit commercial et les règlements de Retraites Populaires sont appliqués.

### Principes comptables et d'évaluation (point 4.2 de l'annexe)

Toutes les valeurs en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Les provisions économiquement nécessaires, liées à un risque spécifique, sont portées directement en diminution des actifs correspondants (correctifs d'actifs).

#### Placements

Les placements collectifs figurent au bilan à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

#### Liquidités et créances à court et moyen termes

Les valeurs au bilan représentent les sommes effectivement dues à l'institution.

#### Obligations libellées en CHF

Les obligations non cotées, les obligations simples, les reconnaissances de dette et les autres créances de débiteurs suisses figurent au bilan pour la somme effectivement due à l'institution.

#### Actions de sociétés suisses

Les actions non cotées et les parts de coopératives figurent au bilan à la valeur d'acquisition.

#### Titres de gages immobiliers

Les crédits de construction ainsi que les prêts hypothécaires figurent au bilan pour la valeur effectivement due à l'institution.

#### Immobilier suisse

Les immeubles sont évalués à la valeur actuelle obtenue par la capitalisation des états locatifs au 31 décembre. Les taux utilisés sont les suivants:

	31.12.2010	31.12.2009
<b>Immeubles de plus de 10 ans</b>	7,25%	7,25%
<b>Immeubles de 10 ans et moins</b>	6,50%	6,50%
<b>Immeubles pour lesquels un loyer net est encaissé</b>	6,00%	6,00%

Ces taux sont revus périodiquement sur la base des données financières et économiques disponibles, ainsi que de données issues du portefeuille immobilier. La précédente revue a été réalisée au 31 décembre 2009. Les terrains à bâtir et ceux colloqués en zone intermédiaire sont évalués à leur valeur d'acquisition augmentée des frais de développement et d'étude, sous déduction des correctifs d'actifs nécessaires afin de pallier toute baisse de valeur dont lesdits terrains pourraient être l'objet.

*Placements alternatifs, placements privés et diversification*

Il s'agit de placements collectifs qui figurent au bilan à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

*Autres actifs*

Les autres actifs comprennent les participations et autres placements stratégiques. Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, déduction faite des pertes de valeurs connues.

**Créances**

Les créances à court terme figurent au bilan pour les sommes effectivement dues à l'institution.

**Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes (extrait du point 4.3 de l'annexe)**

Les principes comptables et d'évaluation n'ont fait l'objet que de changements rédactionnels pour l'exercice 2010. En revanche, la présentation des comptes a été modifiée comme suit : les débiteurs à court et moyen termes en relation avec les placements sont présentés en 2010 dans la rubrique « Liquidités et créances à court et moyen termes » ; en 2009, ils figurent à la rubrique « Créances ».

**Découvert / Explication des mesures prises (point 9.6 de l'annexe)**

Au 31 décembre 2010, le degré de couverture est inférieur à 100% (soit 97,68%). L'institution présente ainsi un découvert de CHF 97 640 996.70. Le degré de couverture était de 98,97% au 31.12.2009, respectivement de 93,13% au 31.12.2008.

Dans le cadre du suivi régulier de la situation financière, les décisions suivantes ont été prises en 2009 et en 2010 par le Conseil d'administration en relation avec la situation du découvert :

- maintien de la stratégie de placement et adoption d'une politique de réinvestissement des liquidités
- adaptation des tables de mortalité aux observations les plus récentes et réduction du taux d'intérêt technique pour les nouvelles affaires, ainsi que sur l'ensemble du portefeuille des assurances de rentes
- dissolution en 2009 de provisions pour participations aux résultats en vue de redresser le degré de couverture
- réduction des participations aux excédents servies

Ces mesures doivent produire leurs effets sur plusieurs exercices.

Dans le cadre d'une prise de position du 8 avril 2011, l'expert relève :

- que la perte de l'exercice provient d'un aspect conjoncturel et non structurel, comme le prouvent les résultats techniques positifs de ces derniers exercices
- qu'il n'y a pas de problème de liquidités, compte tenu de la part de celles-ci dans l'allocation de la fortune au 31.12.2010 et de la différence positive entre les encaissements et les dépenses
- que l'étude de congruence actif-passif démontre que l'allocation stratégique des placements est en adéquation avec les objectifs de prévoyance
- que la part prépondérante d'engagements qui ne peuvent être rachetés dans le cadre de l'activité du 3<sup>e</sup> pilier amène une certaine sécurité supplémentaire
- que les provisions techniques sont totalement constituées, conformément au règlement actuariel.

L'expert conclut que malgré un degré de couverture inférieur à 100% au 31.12.2010, Retraites Populaires peut faire face durablement à ses engagements et que les intérêts des assurés de Retraites Populaires ne paraissent pas menacés à cette date. Ainsi, le Conseil renonce à proposer d'autres mesures d'assainissement, sous réserve des conclusions du rapport d'expertise à venir, au sujet de la portée des mesures prises. Le Conseil continue à suivre attentivement l'évolution de la situation.

Au Conseil d'administration de  
Retraites Populaires, Lausanne

Lausanne, le 9 mai 2011

## Rapport de l'organe de contrôle sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de contrôle nommé par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Retraites Populaires comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 dont un extrait est reproduit aux pages 32 à 35.

### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de contrôle*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010, sont conformes à la loi suisse, à la loi sur les Retraites Populaires et aux règlements.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Les comptes annuels présentent un découvert de CHF 97'640'996.70 et un degré de couverture de 97.68%. Les décisions prises sous sa propre responsabilité par le Conseil d'administration, avec le concours de l'expert technique agréé, en relation avec le découvert, sont présentées à l'annexe aux comptes annuels.

Nous constatons que la possibilité de résorber le découvert et la capacité de risque concernant les placements dépendent d'événements imprévisibles, tels que les développements sur les marchés des placements.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont présentés.

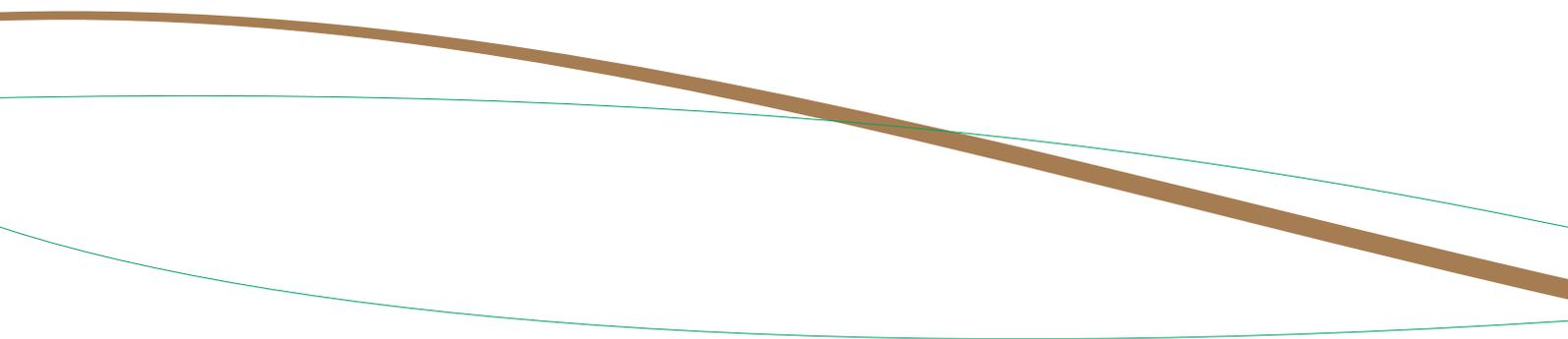
Ernst & Young SA

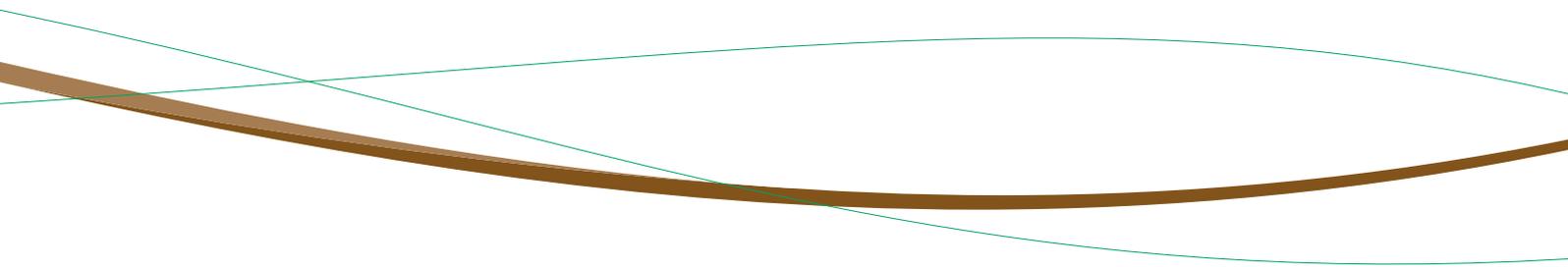


Florian Magnollay  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Blaise Wägli  
Expert-réviseur agréé





Retraites Populaires  
Caroline 9  
CP 288  
1001 Lausanne  
Tél. 021 348 21 11

[www.retraitespopulaires.ch](http://www.retraitespopulaires.ch)

